

## Article

---

« Un nouveau champ de pratiques du travail social : agir dans les espaces de transaction »

Alain Simonin

*Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n° 2, 2001, p. 144-156.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/009079ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

# ❖ Un nouveau champ de pratiques du travail social : agir dans les espaces de transaction

*Alain SIMONIN  
Institut d'études sociales  
Suisse*

La notion d'espaces de transaction dans l'intervention sociale incite tous les acteurs engagés dans l'intervention, qu'ils soient « eux » ou « nous », à développer l'entreprise participative, l'innovation dans les politiques publiques, la citoyenneté inclusive. Le modèle de positionnement social permet de situer les nouveaux rapports sociaux émergents entre un pôle formel (agir sur le mode des régulations normatives), un pôle informel (agir sur le mode de l'expérience innovante) et un pôle mixte (agir sur le mode coopératif ou associatif). Le modèle a pour caractéristiques de légitimer les individus porteurs de projets dans leur aptitude à occuper l'espace public, de situer les projets dans le mouvement dialectique entre l'instituant et l'institué et de mettre en rapport les transactions avec les enjeux démocratiques et le respect de l'environnement. On peut définir trois domaines de compétences requises pour mener à bien ce processus de développement local. Ils correspondent aux trois fonctions que devrait assumer l'agent de développement : un rôle de « passeur », un rôle de « tiers médian », un rôle d'« ingénieur démocratique ».

*The notion of transactional spaces in social intervention encourages all intervening actors, be it "they" or "we", to develop the participative enterprise, the innovation in public policy, the inclusive citizenship. The social positioning model sets the new emerging social relations between a formal pole (acting in a normative regulation mode), an informal pole (acting in an innovative experience mode), and a combined pole (acting in a cooperative or associative mode). The characteristics of this model are: legitimizing individuals with projects in their ability to occupy the public space (transactional space), placing the projects in a dialectical movement between the instituting and the instituted; and establishing a relation between the transactions, on the one hand and democratic stakes and environmental respect, on the other. Three fields of competence are necessary to conduct this local development process, corresponding to the three functions that a development agent should assume: a "ferryman" role, a "middle third party" role, a "democratic engineer" role.*

## ENTRE «EUX» ET «NOUS»

Toutes les pratiques du travail social définissent un rapport d'altérité : il y a «eux» et il y a «nous». «Eux» qui vivent momentanément ou durablement des situations de rupture, de précarité, de marginalisation, d'exclusion, et «nous» qui sommes habilités et légitimés par les pouvoirs publics ou le tiers secteur à intervenir dans ces situations, dont la nature fort complexe nous oblige à en redéfinir sans cesse les contours. Dans les processus de développement local qui nous occupent ici, comment situer le rapport entre «eux» et «nous»? Je m'inspire, pour cette présentation, d'un travail d'accompagnement d'une équipe de professionnels du Mouvement pour un développement social local (MDSL)<sup>1</sup>, que j'ai effectué au début de l'année 2000 durant un mois. Les propos qui vont suivre ont toutefois, m'a-t-il semblé, un caractère générique qui en permet un usage plus large. La phrase emblématique qui définit les buts des interventions du MDSL a d'emblée attiré mon attention. Elle déclare en effet : «Les femmes et les hommes des territoires en développement sont les auteurs, les acteurs et les experts de solutions à inventer et à créer pour résoudre leurs problèmes de vie quotidienne.»

Je me suis demandé qui sont ces femmes et ces hommes à la fois auteurs, acteurs et experts du développement. Celles et ceux pour qui ou avec qui le MDSL cherche à développer des compétences pour la résolution des problèmes? Celles et ceux qui travaillent professionnellement au sein du

1. Le MDSL a été créé en France, en 1989, par des travailleuses sociales responsables de circonscription, dans le but d'orienter les pratiques professionnelles vers le développement local, intégrant toutes les dimensions du territoire (culturelle, éducative, économique, sociale). Marie-Renée Bassinet-Daïch est l'actuelle directrice de ce mouvement, dont le siège social est à Paris.

MDSL et qu'on appelle les « agents de développement » ? Le développement est-il « dans » le territoire et les agents de développement « à l'extérieur » du territoire ? Y a-t-il une position qui distingue les femmes et les hommes du territoire et les agents qui interviennent dans le territoire et de quoi serait faite cette distinction ? Le texte du MDSL ne semble pas opérer de distinction entre deux positions à partir desquelles se ferait le développement. Il n'introduit pas ici de spécificité dans les compétences nécessaires au processus du développement, puisque « les femmes et les hommes du territoire sont à la fois auteurs, acteurs et experts » ! Ne pourrait-il pas y avoir là un effet trompeur qui masque le travail de l'intervenant professionnel appelé à se positionner à partir d'un rôle et d'un statut spécifique ? Voyons dans la réalité.

J'ai travaillé pendant un mois à la Boutique de développement solidaire, dont les locaux sont situés rue de la Fontaine au Roi, dans un arrondissement de l'Est parisien (le 11<sup>e</sup>) qui compte environ 150 000 habitants. Le taux de chômage y est élevé (plus de 12 % en 1990) de même que la proportion de population étrangère (plus de 28 % en 1990). La partie de l'arrondissement qui jouxte le quartier de Belleville est inscrite dans une opération de réhabilitation de logements vétustes et de développement social urbain (DSU). On sait que depuis 1988, devant la dégradation de l'emploi et le délitement du lien social, la politique de la ville s'est concrétisée en France par la création d'une délégation interministérielle à la ville (DIV) et la mise en place de contrats territoriaux (contrat de ville, notamment), qui permettent le soutien aux associations locales et à des programmes de solidarité. C'est dans ce contexte de crise urbaine que le concept de *développement social local* appliqué à la territorialité urbaine a pris son essor et qu'une constellation de groupements et d'associations diverses s'est mise en place pour développer des interventions à la fois sociales, culturelles, urbanistiques et économiques, autant au niveau des quartiers que des agglomérations ou du territoire national. Le MDSL est l'un de ces organismes, aux côtés d'autres qui lui sont proches comme l'ADELS (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale) et l'UNADEL (Union nationale des acteurs et des structures de développement local). Tout une série de métiers de la ville et de formations au développement local se sont créés et j'ai pu voir à l'œuvre cette formidable volonté d'agir pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers et restaurer la dignité et les compétences des personnes. La création, en 1997, des *emplois jeunes* a permis à ces associations d'embaucher de jeunes diplômés pour une durée déterminée et de mettre en œuvre des projets axés sur la participation des habitants.

À la Boutique, je voyais quotidiennement entrer et sortir des gens du quartier qui venaient bavarder, écrire quelque chose à l'ordinateur, rire, pleurer, discuter, décider, se confronter, raconter, boire un café, manger sur le pouce, etc. Et pourtant, ils venaient voir quelqu'un de particulier, ils

venaient avec une intention particulière qui les guidait ici et non pas à l'épicerie qui se trouve juste à côté. Que viennent-ils chercher et que leur offre-t-on ? À quoi sommes-nous habilités, nous qui les accueillons, et qu'attendent-ils de nous qu'ils ne pourraient trouver eux-mêmes, chez eux ? Quel est le contrat, tacite ou explicite, qui nous relie, dans cet espace que nous appelons Boutique de développement solidaire ? Je crois qu'ils cherchent une oreille attentive, un regard confiant, une parole exigeante, quelque chose comme cela mais qu'ils nommeraient sans doute différemment. Ils viennent aussi pour parler de leur territoire de vie : rues, magasins, voisins, voisines, cages d'escalier, policiers, loyers, un tel qui intrigue, l'autre qui nous dérange, le pote qui nous comprend, l'emmerdeur qui nous pousse à cogner, le prof qui vit sur une autre planète, etc. Ils viennent pour parler de leurs espoirs comme des impasses dans lesquelles ils se sont fourvoyés, de la défaite qu'ils n'osent s'avouer, de leurs hésitations, de leur combats, de leurs petites et grandes victoires. Ils se demandent où va leur quartier, où va leur vie. Que construire, comment faire des projets à plusieurs, pour être reconnus, pour avoir sa place, son mot à dire, pour être respectés comme acteurs dans le développement de leur quartier ? Ce flot d'humanité qu'ils amènent en franchissant la porte de la *Boutique*, qu'est-on amené à en faire et qui ressemblerait à du *développement solidaire*, et surtout, quelles sont les habiletés qui nous distinguent d'eux et nous légitiment dans ce rôle de « permetteurs », « d'impulseurs » et « d'accompagnants » ? Il y a bien en effet une spécificité de l'action de l'agent de développement qui situe agents et acteurs du développement dans un rapport d'altérité. Ce rapport implique un champ de compétences différent pour chacun. « L'agent de développement assure un travail d'accouchement, de soutien, de mise à disposition d'informations et de moyens. Accompagnant et facilitateur, il met ses compétences au service du porteur de projet, réassure, coordonne le réseau ouvert » (MDSL, dépliant de présentation).

« Accompagnant », « accoucheur », « facilitateur », d'autres parleront de « passeur », « traducteur », « frontalier », ces mots définissent bien un pôle d'excellence, des compétences qui indiquent au mieux la capacité d'écoute, la capacité d'orienter un choix de direction à prendre pour l'action commune, la capacité d'utiliser des outils facilitant la communication, la négociation, la capacité de transformer des représentations en actions convergentes. Cette spécificité professionnelle ouvre alors à des espaces de transaction, que nous définirons de façon plus précise ultérieurement, qui donnent à tous les acteurs, qu'ils soient « eux » ou « nous », la possibilité d'innover, d'entreprendre et de négocier dans les domaines les plus variés : sociaux, culturels, économiques, etc. Ces transactions font du développement un « jeu » qui se joue à plusieurs, chacun assumant un rôle qui le « positionne » par rapport à l'autre. Elles construisent donc une relation de mutualité à partir d'un positionnement

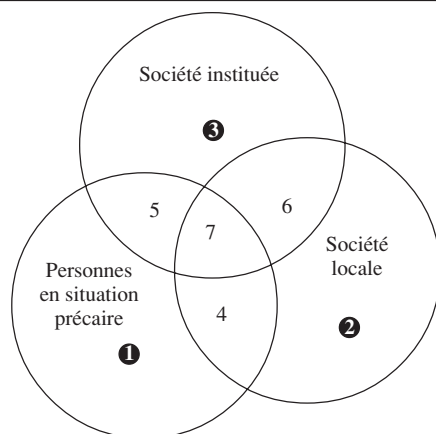
différencié. Je crois donc qu'il y a, entre « eux » et « nous », un positionnement différencié, mais que l'aventure du développement nous est commune et qu'elle nous rend solidaires, « eux » et « nous », d'un même désir de changement. Cette solidarité implique à tous les niveaux la redécouverte du processus de coopération. Car on peut en effet reproduire ce même rapport d'altérité-solidarité entre d'autres protagonistes de l'action de développement : entre le consultant et l'équipe de professionnels, entre le formateur et les étudiants, par exemple. Le mot coopération est depuis longtemps entré dans le vocabulaire du développement, mais il est à reconsidérer. Nous aurons à préciser la nature des savoir-faire professionnels pour chacun des aspects du processus dans lequel est impliqué l'agent de développement.

## LE TRAVAIL DE MÉDIATION POUR LA FORMULATION DE PROJETS COLLECTIFS

### Les espaces de transaction

La notion de médiation a été beaucoup travaillée dans l'histoire du travail social. Nous avons jusqu'alors utilisé des modèles qui demeurent très pertinents par leur capacité à combiner processus de coopération et processus de conscientisation (Blanc *et al.*, 1986). La notion d'espaces de transaction est plus récente et offre des perspectives intéressantes (Freynet, Blanc et Pineau, 1998). Dans le champ du travail social, on peut décrire l'espace des transactions entre les personnes en situation précaire, la société locale et les institutions par le schéma suivant :

### Les espaces de transactions



Source : M.F. Freynet, M. Blanc et G. Pineau (1998). « Les transactions aux frontières du social », *Chronique sociale*, Lyon.

L'intersection 4 décrit des liens entre les personnes en situation précaire et les réseaux locaux : relations de voisinage, échanges dans le village ou le quartier, appropriation d'espaces de proximité. L'intersection 5 représente les liens entre les personnes en situation précaire et la société instituée qui impose des normes, des réglementations : conditions d'accès au logement social, etc. L'intersection 6 expose les liens entre les groupes locaux et les institutions. L'intersection 7 trace cet espace des transactions instituées et instituantes qui modifient constamment, entre liberté et contrainte, les formes de vie sociale et les rapports entre les individus, les institutions et la société globale. Dans ce cadre, la transaction est définie comme « le processus par lequel s'élaborent des compromis pratiques qui permettent la coopération conflictuelle et la recréation permanente de lien social. En d'autres termes, la transaction sociale est un processus de socialisation et d'apprentissage de l'ajustement à autrui » (Freyne *et al.*, 1998).

Ces liens d'ajustements peuvent être parfois totalement hétéronomes, d'autres fois relativement autonomes. C'est dans ce cas que l'on parlera de « transaction ». Cette approche par le concept de « transaction », ainsi que les travaux de Rojzman et Pillods (1998) sur les « groupes de coopération » et ceux de Parazelli (1997) sur « la communication de groupe à groupe », rejoignent ceux de Dubet (1994). Ils ont en commun de légitimer le sujet comme acteur autonome, capable, quel que soit son positionnement social, de construire des rapports sociaux nouveaux.

## LE MODÈLE DE POSITIONNEMENT SOCIAL

Ces différentes pratiques de transaction m'ont permis d'élaborer un modèle du positionnement social. Il a pour caractéristiques :

- **de légitimer les individus porteurs de projet dans leur aptitude à occuper l'espace public (espace de transaction) ;**

Dans la société d'aujourd'hui, les acteurs construisent leur action d'abord comme expérience personnelle, sans référence à des normes ou des rôles préétablis [...] L'expérience est la manière dont les acteurs combinent pour eux-mêmes les diverses logiques objectives de l'action (l'intégration, la stratégie, la subjectivation). C'est cette capacité qui les crée comme sujet. (Dubet, 1994)

Cette capacité d'agir des individus, même soumis à des situations de précarisation (comme l'exemple du Chic resto pop à Montréal), est au cœur du modèle proposé par cette possibilité de pénétrer dans cet espace hors normes des transactions.

**- de situer les projets dans le mouvement dialectique entre l'instituant et l'institué ;**

On peut définir le projet comme une construction sociale par les acteurs eux-mêmes, à la fois instituteurs et institués, à partir d'un vécu-sens (désir, malaise, souffrance, etc.) qui définit, à travers l'action entreprise, une production (biens ou services) et des liens d'appartenance à une collectivité locale. Le projet, comme construction sociale innovante, interpelle à la fois les institutions et les groupes informels, en les obligeant à négocier (dialectique de l'instituant et de l'institué) de nouvelles règles, de nouveaux contrats, de nouvelles territorialités. Et cela dans toute une série de domaines : culture, habitat, économie solidaire, environnement, etc.

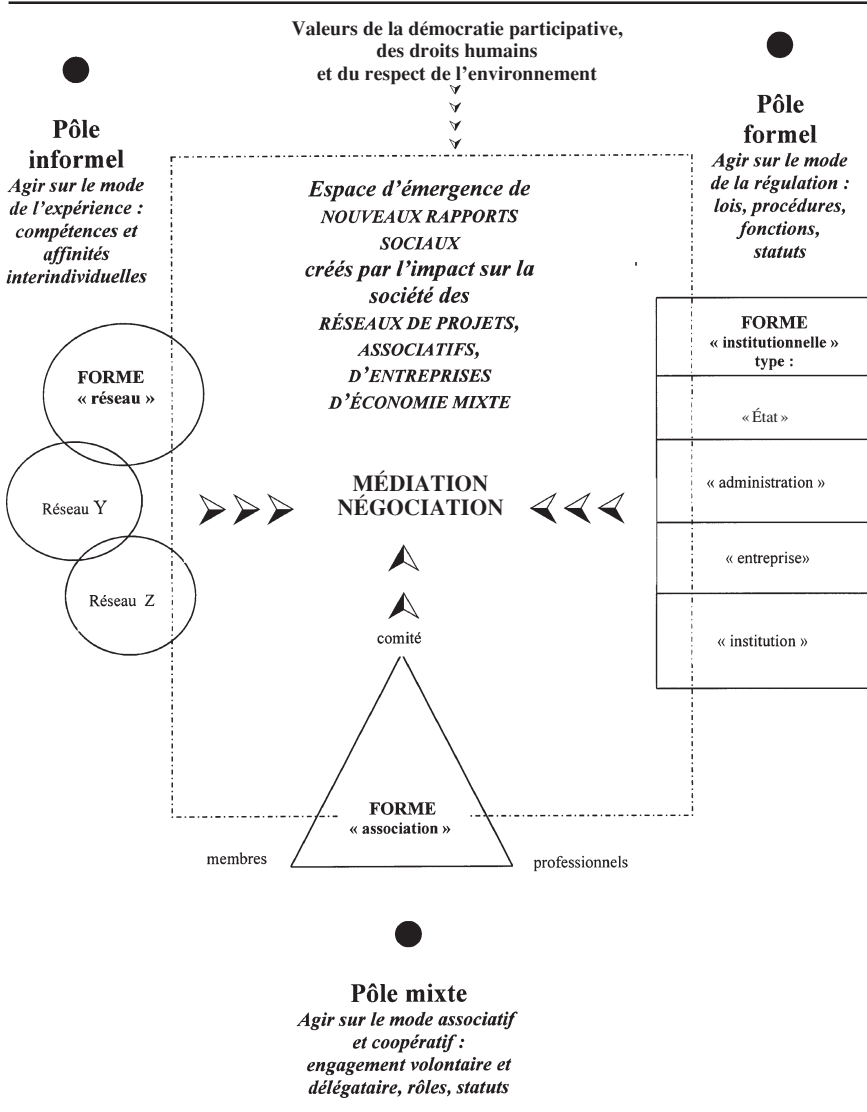
Les acteurs du projet sont instituteurs lorsque, par le caractère d'innovation du dispositif qu'ils sont en train d'élaborer, ils sont amenés à produire de nouvelles règles, de nouvelles procédures reconnues par l'ensemble des partenaires. Les fameux « contrats de confiance » qui ont permis au mouvement « squatt », à Genève, de légaliser l'occupation d'immeubles désaffectés pour y aménager des logements ou de petites entreprises artisanales ou culturelles en sont un bon exemple. Les jeunes de la rue sont également instituteurs lorsqu'ils poussent les administrations à participer à des *groupes de coopération* (Rojzman et Pillods, 1998) ou à des *groupes de médiation* (Parazelli, 1997) et à adopter des nouveaux modes de communication, des nouveaux modes d'appropriation de l'espace. Les entrepreneurs de l'économie solidaire sont eux aussi instituteurs quant ils incitent le gouvernement québécois à légiférer en matière de subventions d'entreprises non concurrentielles. À l'inverse, ils sont institués lorsque ces mêmes groupes informels se soumettent à certaines règles de conduite (renoncer à des comportements violents) ou d'organisation minimale (se constituer en association), ou à certains critères d'encadrement du personnel d'entreprise. Acteurs et partenaires se donnent alors mutuellement le droit d'exister et d'agir au sein de la communauté locale en respectant les différences de chacun.

**- de mettre en rapport les transactions avec les enjeux démocratiques.**

Il faut rappeler, dans les processus de développement local, la nécessité d'une certaine visibilité des projets émergeant dans le territoire. Cette visibilité dans la durée est la marque d'une reconnaissance par les autres acteurs et par les partenaires institutionnels. Elle est le fruit d'un travail de repositionnement des acteurs et des partenaires dans le champ politique grâce notamment au renouvellement des modes de communication (dialogue intersubjectif). Elle n'est possible que si les transactions sont orientées, de part et d'autre, vers l'espace démocratique et ses règles universelles : transparence, débat

démocratique, non-violence, acceptation de la différence, procédure délibérative, sanction par le vote majoritaire ou consensuel. À défaut, les projets qui demeurent dans la confidentialité (groupes d'échanges amicaux), dans l'affirmation identitaire exclusive (groupes fermés de type tribal) ou dans une certaine opacité (groupes mafieux) seront condamnés à l'impuissance ou à la violence.

### Modèle du positionnement social



Le modèle fonctionne selon trois pôles :

- le pôle informel regroupant les acteurs du territoire autour d'intérêts communs (culturels, sociaux, économiques), fonctionnant sur un principe de mutualité et formant de multiples réseaux de proximité ;
- le pôle associatif ou coopératif (communautaire au Québec) regroupant les acteurs organisés et fonctionnant sur un mode à la fois volontaire (bénévoles), délégataire (comité) et statutaire (professionnels) ;
- le pôle formel regroupant les partenaires institutionnels ou d'entreprises organisés sur un mode hiérarchique et statutaire.

Chaque pôle peut être appelé à élaborer des transactions dans un espace hors normes dont l'objet peut être financier, territorial, réglementaire, etc.

## **LES DIFFÉRENTS RÔLES DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT**

### **Le voyageur de commerce**

J'ai été frappé pendant mon séjour à Paris par le fait que j'ai endossé sans m'en rendre compte le rôle du voyageur, plus précisément du voyageur de commerce. J'ai passé en effet beaucoup de temps à me promener dans les rues d'un quartier dont je cherchais à définir les contours, les axes principaux, les repères toponymiques, les types d'environnement qui me permettraient d'en distinguer les parties constituant un éventuel ensemble. Je frappais à des portes pour identifier ce que l'enseigne d'une maison pouvait cacher. Je prenais des rendez-vous avec tel ou tel interlocuteur qui me paraissait avoir quelque chose en commun avec un autre que j'avais rencontré la veille. Dans ma valise, j'accumulais des documents que les personnes rencontrées avaient la gentillesse de me remettre. Étant inconnu la plupart du temps de ceux dont je sollicitais la rencontre, j'adoptais, pour obtenir leur confiance, l'attitude de l'étranger qui ne connaît pas toutes les coutumes du pays mais au moins quelques-unes auxquelles il pouvait naïvement faire allusion afin d'obtenir un jugement circonstancié sur tel ou tel aspect de ce qui préoccupait les habitants. En partant, nous échangeions nos cartes de visite, ce qui permet de se retrouver plus tard, même si sur le moment on n'en a pas ressenti l'envie. À partir de tout ce matériel, j'ai pu progressivement me constituer à la fois une carte objective du territoire pour retrouver plus facilement mon chemin et une carte subjective qui m'aidait à formuler progressivement le sens des choses : événements, relations entre les gens, orientations des actions menées par les acteurs du territoire, influence de l'environnement.

Il y avait donc quelqu'un qui avait le souci d'aller à la rencontre de l'autre, derrière la porte close, un visiteur qui, circulant d'une adresse à l'autre, accumulait dans sa valise une documentation qui pouvait intéresser tout le monde, un corpus qui montrait l'appartenance commune tout en ouvrant à la diversité. Autrement dit, le voyageur aidait les différents acteurs à renouer les fils d'une conversation interrompue, à retrouver l'espace public de la rencontre et de la discussion, le lieu où l'on fait le point, où l'on échafaude ensemble les projets pour demain. Cette métaphore du voyageur de commerce, reconstituée à partir d'un comportement réel, rappelle celle du « passeur », du « traducteur », du « frontalier » évoquée dans les travaux de Freynet *et al.* (1998). Ces derniers parlent en effet du travailleur social comme d'un « agent démultiplicateur du lien social », contribuant

à la reconnaissance des groupes entre eux et par la société globale [...] Le travailleur social n'a pas ici pour fonction d'apporter des réponses qui n'existent pas à priori, mais d'accompagner leur construction en catalysant des forces, en rassemblant des énergies, en faisant émerger des savoir-faire. Il contribue ainsi à construire la socialité. (Freynet *et al.*, 1998)

Au Québec, on appelle cela « réseauter », faire du « réseautage » !

### **Le tiers médian**

Le rôle de l'agent de développement est ici principalement un rôle de liaison, de médiation, non pas au sens consensuel mais dans celui de positionnement du « tiers médian » créant l'interface ouvrant aux possibilités de transactions. Toujours selon Freynet *et al.* (1998), « en posant la contradiction, le médiateur la rend active et introduit la négociation ». Il s'agit donc d'orienter les projets vers le champ des enjeux démocratiques et d'inciter les acteurs et les partenaires institutionnels à se positionner les uns par rapport aux autres dans la recherche de compromis générateurs de nouvelles socialités. « Nous ne sommes plus dans une logique d'affrontement de pouvoir mais dans celle d'une inter-reconnaissance dans un champ politique élargi qui se joue au travers d'une participation argumentaire à des solutions à l'échelle locale » (Freynet *et al.*, 1998).

Charles Rojzman et Sophie Pillods (1998) ont bien montré qu'il ne s'agit pas ici de se substituer au politique et de remplacer l'impuissance ou l'autoritarisme dans lequel peut basculer l'élu ou son bras droit administratif par la pseudo-autorité de l'expert auquel on a recours pour échapper à la responsabilité du positionnement politique. Il s'agit plutôt pour l'agent de développement d'inciter à la restauration d'un espace de différenciation, d'intersubjectivité, de respect des singularités en même temps qu'il redit la nécessité de la règle construite, reconnue et respectée par tous. Il s'agit en

d'autres termes de faire jouer les règles du jeu démocratique d'un point de vue qui n'est pas, là non plus, détaché de l'émotionnel ni des résonances de son histoire personnelle et de faire vivre une sensibilité à l'intérêt général orienté vers l'élaboration de projets collectifs.

### **L'ingénieur démocratique**

À ce niveau-là de complexité, le rôle de l'agent de développement s'apparente à celui que joue dans les politiques de la ville le « chef de projet ». Nouvelle ambiguïté ? Retour à une fonction hiérarchique, typiquement « managériale » ?

Il n'y a pas de projet sans culture, sans civilisation et sans conscience du bien public [...] Le projet c'est la transformation d'un rêve en imaginaire collectif puis en stratégie. Il n'y a pas de projet sans conviction et sans charisme qui permet à une ou à quelques personnes de formuler et de faire partager une vision d'avenir, d'amener chacun à subordonner, à articuler ses intérêts au nom d'une perspective commune. Pas d'action collective non plus sans élaboration d'un référentiel commun, enrichissant et transformant la représentation initiale de chacun. C'est à travers l'activité quotidienne et la gestion de la mémoire que se façonnent et s'enrichissent progressivement les représentations, que s'organisent les actions. Par essence, un projet n'est pas l'exécution d'opérations définies d'avance, mais la mise en capacité collective de saisir et de susciter des opportunités. Un projet c'est la constitution d'une intelligence collective. Pas de projet enfin sans estime mutuelle et sans amitié. Car le projet est l'élément central d'une alliance. Élaborer un projet c'est participer à une aventure affective, et il n'y a aucune raison que l'État ignore cette dimension. (Calame et Talmant, 1997)

Transformateur de rêve, convaincu et charismatique, médiateur, alchimiste qui transforme des images, gardien de la mémoire, navigateur saisissant les vents opportuns, grand frère en amitié, prophète invitant son peuple à la nouvelle alliance, etc., la charge est lourde mais séduisante. Comment éviter l'envolée vers la toute-puissance et le constat final d'impuissance ? Pour rester dans le paradoxe qui est le fil conducteur de ce rapport, je propose quant à moi de nommer « ingénieur démocratique » celui ou celle qui a pour mission de développer la coopération entre les acteurs et les partenaires d'un territoire, la compétence souhaitée se situant sur deux plans :

- *une perspective éthique : l'exigence démocratique.* Une recherche de sens qui place en point de mire l'émancipation du sujet, la valorisation des compétences à vivre ensemble, la recherche commune de la justice, la transparence ;
- *un savoir-faire en construction d'espaces de socialité.* Une habileté dans l'élaboration collective de l'action qui se résume à cinq compétences majeures : l'aptitude à l'écoute et à la communication ;

l'aptitude à l'échange réciproque des savoirs et des habiletés ; l'aptitude au travail de positionnement et de médiation ; l'aptitude à transformer les représentations, les aspirations en actions convergentes ; l'aptitude à inscrire le changement dans un calcul et une évaluation des coûts, en rapport avec l'exigence d'une gestion démocratique des deniers publics.

Les deux plans, éthique et méthodologique, se nourrissent sans cesse l'un de l'autre pour laisser se faire le processus de développement. Quant aux qualités humaines souhaitées pour un tel rôle : l'amour des gens pour ce qu'ils sont et ce qu'ils portent en eux et l'infinie modestie que requiert toute tâche qui rassemble des humains dans la différence de leur origine, de leur statut, de leur histoire, de leurs aspirations. Dans ce travail entre mémoire et avenir d'une collectivité, l'ingénieur démocratique a-t-il un rapport avec le photographe de la métaphore ? L'ingénieur travaille avec des plans et des tables de calcul. D'une certaine façon, c'est un visionnaire qui aspire à réaliser une forme qu'il pense être une forme achevée, dotée d'harmonie et de cohérence. Il assemble des pièces en cherchant constamment à reconstituer le puzzle de la forme idéalisée ; il teste des matériaux, il inscrit son travail dans le temps, ce qui l'amène à évaluer le coût des opérations qu'il conduit. On se souvient de cet esprit de « laboratoire » qui présidait aux travaux de l'école de Chicago. La démocratie, pour ces pionniers de l'intervention sociale et du développement local, est d'abord expérimentale. Analyser la réalité, c'est d'abord saisir la manière dont les individus perçoivent et définissent la situation qu'ils vivent, la manière qu'ils ont d'en calculer les coûts, valeurs sociales et attitudes individuelles se combinant pour orienter l'action de chaque personne par l'intermédiaire du désir, du projet et de son évaluation.

C'est dans cet espace de transaction entre liberté et contrainte qu'en conclusion j'aimerais situer les enjeux d'une société en train de se décomposer sous nos yeux pour se recomposer sous une forme qui, pour le moment, nous échappe. Aujourd'hui, la liberté individuelle explose sous les coups de boutoir de la déréglementation mondiale des échanges. Tout semble possible au nouvel individu sans frontière qui paradoxalement s'échappe de lui-même pour mieux s'enfoncer dans un nouveau carcan : le devoir de rentabilité. Toute opération qui n'est pas orientée vers la production d'un bien ou d'un service monnayable, donc rentable, même sur un plan symbolique, n'a pas, aujourd'hui, sa place dans les échanges. Or si l'échange de biens, de services, de compétences, de symboles, reste l'élément fondateur de la construction et de la perpétuation des sociétés, la valeur marchande de cet échange ne devrait en être qu'un des constituants parmi d'autres possibles. Là aussi, le processus de développement devrait procéder par différenciation interactive et nous permettre de développer ce que nous avons évoqué à propos de

l'hybridation des économies, marchande, non marchande et non monétaire, à partir d'une dynamique « réciprocaire » de projets. Le travailleur social a donc un rôle important à jouer dans cette reconfiguration de l'espace sociétal, rôle dont nous avons essayé d'esquisser les contours et de définir les compétences requises. Reste à savoir si les instituts de formation au travail social voudront s'engager dans la rénovation qu'implique un tel changement d'orientation de l'intervention sociale !

### **Bibliographie**

- BLANC, Bernadette *et al.* (1986). *Actions collectives et travail social*, Groupe d'étude des actions collectives, Paris, ESF.
- CALAME, Pierre et André TALMANT (1997). *L'État au cœur : le Meccano de la gouvernance*, Paris, Desclée de Brouwer, 211 pages.
- DUBET, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 272 pages.
- DUBET, F. (1990). « Socialisation des acteurs et sujet social », *Acteur social et délinquance*, Liège, Éditeur Pierre Mardaga, 55-79.
- FREYNET, M.-F., BLANC, M. et G. PINEAU (1998). « Les transactions aux frontières du social », *Chronique sociale*, Lyon.
- PARAZELLI, M. (1997). « L'action communautaire et l'autonomie sociale : les apports de la sociopsychanalyse », dans C. NELISSE et R. ZUNIGA (sous la direction de), *L'intervention : les savoirs en action*, Sherbrooke, Éditions G.G.C., 101-138.
- PRUD'HOMME, Pierre (1995). *Le Chic resto pop*, Montréal, Fides, 168 pages.
- ROJZMAN, C. et Sophie PILLODS (1998). *Savoir vivre ensemble : agir autrement contre le racisme et la violence*, Paris, La Découverte et Syros, 284 pages.